

PROCES VERBAL

Réunion du comité directeur du 11 avril 2017

La séance est ouverte à 19 h30

Présents :

Nathalie DUFLOS, Nathalie CARRIÈRE, Christian CARRIÈRE, Clément DOUBLIER, Jean-Louis FOURMY, Jean GODEFROY, Gilles PELLETIER,.

Excusés : Jean Paul SUREAU

Absents : Bérénice VAILLANT

Ordre du Jour :

- Pour mémoire approbation du procès-verbal de la réunion du comité du 25 octobre 2016 approuvé par retour de mails.
- Situation des licences
- Actualité
- Situation Plan d'Actions Développement et Qualité 2017-2020
- Les dimanches de « La Journée du Cheval » septembre 2017
- Assises départementales « Cheval et Différences » jeudi 21 septembre 2017
- Fête du Cheval dimanche 1^{er} octobre 2017 Hippodrome de Chartres
- Création d'un poste d'Agent de développement-qualité : demande de subventions déposées (CD28 - CAP'ASSO –CNDS Emploi – CUI CAE – dossier GRDF)
- Organisation du Challenge : répartition des postes
- Questions diverses

1^{ère} résolution : Confirmation de l'approbation du procès-verbal de la réunion du comité du 25 octobre 2016. Le procès-verbal est approuvé.

2^{ème} résolution : Situation des licences. Comme au niveau national et régional (hors mis le 41 qui était assez bas en 2016) les licences baissent fortement. Il semble que ce soit l'impact de la hausse de la TVA et la réforme des rythmes scolaires qui se font ressentir cette année dans les clubs.

Cette situation est préjudiciable sur les démarches engagées pour une meilleure prise en compte de nos activités. Il est utile d'insister auprès de tous les clubs pour que chaque pratiquant soit doté d'une licence. Les mois d'avril, mai, juin et juillet offrent encore des potentialités de prises de licences dans le cadre des stages. Il faut que chacun d'entre nous se fasse l'ambassadeur de la nécessité d'augmenter la prise de licences notamment pour les clubs qui n'en prennent pas pour tous leurs pratiquants.

Pour la Région Centre Val de Loire et par Département :

NOMBRE DE LICENCES PRATIQUANTS		
Semaine calendaire : 15		
Semaine FFE : 32		
REGION	2016	2017
	31 740	31 180
Département	2016	2017
18	3 921	3 687
28	5 253	5 070
36	2 914	2 843
37	7 131	6 886
41	5 276	5 537
45	7 245	7 157

3^{ème} actualité : L'opération des réservations de boxes pour les Championnats de France Poneys et Clubs est lancée. La FFE n'est pas favorable aux réservations groupées et elles seront peut-être supprimées en 2018.

Pour le CDE28, c'est une opération compliquée comptablement et en terme de trésorerie.

Julie GAUTIER, Enseignante aux Ecuries du Val de l'Eure a accepté d'être la responsable sur le site des 2 Championnats et a activé la réservation par les clubs. Elle est l'interlocutrice de ces Championnats. Le Comité la remercie chaleureusement de ce travail bénévole qu'elle assume en plus de ses activités professionnelles.

Pour la semaine poneys :

* 75 boxes

* 22 parcelles

* 11 branchements électriques sur parcelles

* 1 branchement électrique sur parking camion

Un budget total de 22 570 € et des arrhes non récupérables de 7 350 € débités sur le compte SIF dès la réservation.

Pour la semaine clubs :

* 38 boxes

* 12 parcelles

* 7 branchements électriques

4^{ème} information sur Situation Plan d'Actions Développement et Qualité 2017-2020

La concertation se poursuit. Réunion avec le Pôle territorial du Perche prévue le 4 mai. Un échange avec la Com Com du Perche sur une opération possible avec les enfants dans le cadre périscolaire et le Poney-Club des Cormiers à Margon. Rencontre avec un Vice-Président, le 23 février avec Chartres métropole pour les projets d'activités sur l'agglomération Chartreuse. Rencontre en cours avec la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux. Visite du chantier du futur Poney-Club de Beauvilliers le 18 avril.

Rencontre le 30 mars avec le Directeur territorial de GRDF pour établir une convention de partenariat.

Rencontre d'élus le 10 avril pour plaider la cause de l'équitation auprès du Conseil départemental.

L'évolution confirme la nécessité de disposer d'un permanent pour conduire ces opérations de développement qui sont indispensables. Une proposition a été faite auprès du Conseil départemental pour obtenir un retour financier sur licences pour les professionnels. C'est un travail de longue haleine. Il conviendra de démontrer que c'est une injustice de ne pas traiter les licenciés de la même manière selon le club dans lequel ils pratiquent.

5^{ème} information sur les dimanches de « La Journée du Cheval » septembre 2017

Cette année la FFE propose aux Clubs de choisir un ou plusieurs des dimanches 10, 17 et 24 septembre.

6^{ème} résolution : organisation des premières Assises départementales « Cheval et Différences » jeudi 21 septembre 2017.

Dans le prolongement des premières assises nationales Cheval et Différences organisées par la FFE les 9 et 10 mars. Il est proposé d'organiser une journée d'échanges entre les Clubs qui accueillent des personnes à handicap et pratiquent donc de l'équitation adaptée avec les différents organismes médico-socio-éducatif du département. L'organisation est confiée à Véronique CHERUBIN seul Club labélisé Equi-Handi. Ci-annexé l'avant programme.

Approuvé à l'unanimité

7^{ème} résolution : Fête du Cheval dimanche 1^{er} octobre 2017 Hippodrome de Chartres

Cette programmation fait l'objet des partenariats en cours de discussion. Cette manifestation a pour but de se substituer au projet de La Nuit du Cheval. Il s'agit d'une manifestation populaire – non sportive - Elle doit permettre de monter le poney et le cheval, toutes races dans les différentes activités. Sur le principe de la Fête du cheval d'Anet. Les clubs disposeront d'un barnum pour présenter leurs activités.

La date se situe dans le prolongement des Journées du Cheval et correspond aux disponibilités de prêt de matériel et des équipes de Chartres métropole.

Un projet de structure associative sur l'agglomération de Chartres est en cours et ce serait elle qui prendrait le relais de cette organisation dans le cadre du Plan d'Actions. Le CDE resterait partie prenante. Approuvé à l'unanimité

8^{ème} résolution : Création d'un poste d'Agent de développement-qualité : demande de subventions déposées (CD28 - CAP'ASSO –CNDS Emploi – CUI CAE – dossier GRDF)

Annoncée lors de l'Assemblée générale du 7 novembre dernier, le but de ce poste est de concourir à la mise en œuvre du Plan d'Actions Développement et Qualité 2017-2020 élaboré pour offrir des possibilités de développement des activités équestres dans notre département et ce en concertation avec les différents

territoires et leurs élus. Les rencontres avec le CDOS, la DDCSPP, VIA 28 ont été effectuées pour étudier les différentes possibilités de financement d'un permanent.

Un dossier a été fait sur le CAP'ASSO (Région), le DNDS Emploi (cumulable avec le CAP'ASSO mais difficile à décrocher !) et une demande à Pôle Emploi sur un CUI CAE.

Le projet de convention de partenariat avec GRDF contient le volet emploi.

La demande de subvention Conseil départemental est accès sur le volet emploi, en tiendront-ils compte ?

En fonction des aides obtenues et de la faisabilité avec notre budget prévisionnel, l'emploi pourrait être concrétisé début juin ou juillet 2017

On a un candidat éligible au CUI CAE (sous réserve de confirmation écrite de P.E.) qui nous a aidé à la soirée des récompenses du 25 novembre dernier à la CCI de Chartres.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses : aucune question n'est soulevée

9^{ème} Organisation du Challenge avec les invités conviés à la présente réunion.

Invités : Nathalie JALLAGEAS, Julie GAUTIER, Quentin DUFLOS, Patrick NASRI, Mickaël COUEN

Pour monter les tentes étoiles il faut du monde la veille du Challenge. Il serait bon que les clubs qui pourraient les utiliser et qui participent au challenge envoient une personne pour apprendre. D'une manière générale, afin de respecter l'esprit Challenge des Clubs, il sera demandé à chaque Club participant de désigner un ou deux bénévoles pour participer à l'organisation.

Les engagements du Challenge sont fixés à l'unanimité du Comité à 17 euros au lieu de 16 €. Un euro sera affecté à un équipement utile pour Georges DOUBLIER ou à défaut à toute action visant les personnes à handicap.

Les épreuves sont :

CSO : club 3 – Club 2 - Club 1 – Poney 3 - Poney 2 - Poney 1 (120 engagés maximum) 13h-17h

Derby Cross : Club 3 – Club 2 - Poney 2 – Poney 1 9h-12h30

Dressage : Club 3 – Club 2 – Club 1- Poney 2 GP 13 h 17 h

Equifun : Club A1 - Club 8h30-12h30

Installation le samedi soir 19 h 30 – Passer la barre déplacer la séparation.

Endurance : Club 4 individuel - Club 3 individuel – Club 2 20km – Club poney 4 individuel : Championnat départemental) 8h30-12h30

TREC : club 1 spécial PTV -club élite spécial PTV

Attelage : une maniabilité dressage – une maniabilité 14h – 16 h 30

Epreuves ne comptant pas pour le classement du Challenge

RÉUNION LE MARDI 9 MAI A 19 H 30

Chaque responsable de discipline viendra à la réunion avec ses horaires et la liste du matériel dont il a besoin. Une sono pour la carrière en herbe (Patrick), une sono pour CSO (Clément), la sono des EVE pour le manège, la sono portative du CDE 28 pour le Dressage.

Trouver un juge pour le dressage (Anaïs DUVAL, Patricia RAMBAUD, Sophie VOUEZLAUD ou François CHAMPAGNE)

Matériels de sécurité à récupérer.

Prévoir l'information pour les clubs sur challenge, avec l'affiche, le règlement et un courrier précisant que l'on a besoin de bénévoles pour le montage, le jugement et le démontage.

Les lots écrivains poneys et chevaux et sangles pour shetlands – doubles poneys et chevaux

Récompenses pour 25 épreuves soit : 75 médailles et 120 plaques et flots

Mettre des lots pour l'équifun, solliciter le Conseil départemental.

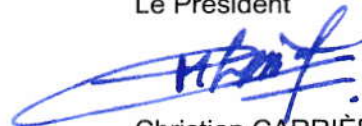
La séance est levée à 21h45

La Secrétaire



Nathalie DUFLOS

Le Président



Christian CARRIÈRE

Siège social : Les Ecuries du Val de l'Eure Lieu-dit Le Pâtis 28120 NOGENT-SUR-EURE ■ Téléphone 02 34 40 05 54

SIRET 503 488 223 00036 ■ APE 9312Z ■ Préfecture Eure-et-Loir W283001867

Président : cde28ffe@gmail.com ■ Secrétariat : secretariat.cde28ffe@gmail.com ■ www.cde28ffe.com @CDE28FFE f CDE 28

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017
ASSISES DÉPARTEMENTALES « CHEVAL ET DIFFERENCES »

Handicap, insertion, citoyenneté

Les premières assises départementales d'Eure-et-Loir Cheval et Différences se tiendront jeudi 21 septembre 2017 aux Ecuries du Val de l'Eure 28120 NOGENT-SUR-EURE

Dans le prolongement des Assises Nationales Cheval et Différences qui se sont déroulées pour la première fois en France les 9 et 10 mars 2017 au Parc Equestre Fédéral à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), le Comité départemental d'équitation, dans le cadre de son Plan d'Actions Développement et Qualité 2017-2020 a souhaité valoriser et amplifier ces activités pratiquées par plusieurs Club d'Eure-et-Loir.

Avec la participation de Véronique CHERUBIN VENANCIO, Experte Fédérale Équi Handi, BEES 2^{ème} degré, BFE EH (Brevet Fédéral d'Equitation Equi Handi)

LE CONTEXTE

Les personnes en situation de handicap trouvent autour du cheval et à cheval un loisir qui les épanouit. Les poneys et les chevaux offrent de l'autonomie, de la hauteur et de la mobilité à tous les cavaliers atteints de handicap physiques. Leur mode de communication intuitif incite les plus réservés à exprimer leurs émotions. Chacun y révèle d'étonnantes capacités.

BREVET FÉDÉRAL D'ENCADREMENT ÉQUI-SOCIAL

Ce Brevet Fédéral d'Encadrement est destiné aux enseignants qui souhaitent accueillir dans leur structure, des publics en difficulté sociale.

BFEEH - BREVET FÉDÉRAL D'ENCADREMENT ÉQUI-HANDI

Ce Brevet Fédéral est destiné aux **enseignants** d'équitation qui souhaitent accueillir dans leur structure, dans les meilleures conditions possibles, des **publics en situation de handicap**.

Il va leur permettre d'appréhender les enjeux particuliers liés à la "différence" occasionnée par le handicap. La formation porte sur les différentes formes de handicaps, ainsi que sur l'environnement spécifique et les partenariats qui s'y rattachent : institutions spécialisées, personnels soignants et éducatifs... L'objectif est de donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériel et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public. La formation permet également de conseiller les professionnels de l'équitation pour construire des partenariats efficaces avec les acteurs du champ spécifique lié au handicap.

LABEL

La FFE délivre des labels qualité pour permettre au public de se repérer facilement parmi l'offre des activités équestres proposées par ses clubs.

Le **label Équi Handi Club** est attribué par la FFE aux établissements dont le personnel est formé et les équipements adaptés à l'accueil des publics en situation de handicap.

Le label compte les options Mental et Moteur / Sensoriel

Objectifs :

- Faire connaître et faire valoir les compétences de nos professionnels équestres auprès des élus départementaux et des professionnels du secteur médico-socio-éducatif.
- Faire connaître aux professionnels équestres les attentes et besoins du secteur médico-social-éducatif.
- Permettre aux différents acteurs cités de rejoindre un réseau « Cheval et différences » afin de développer les activités autour de la différence dans les centres équestres du territoire départemental.
- Sensibiliser les Enseignants d'Équitation au Brevet Fédéral d'Encadrement Équi Handi, (BFE EH) obligatoire pour accéder au Label FFE Équi Handi
 - Calendrier des formations et des examens Cahier des charges du label
 - Stage de mise en situation professionnelle :
 - Clubs adhérents agréés pour le **stage pratique**
 - Structures médico-sociales agréées pour le **stage pratique**
 - Manifestations agréées pour le **stage pratique**

Préambule :

- Définir les terminologies relatives aux différentes prises en charge (handicap, différence, équitérapie, Équi Handi, équitation adaptée, médiation animale, zoothérapie etc).
- Exposer les bienfaits de l'accueil du public en situation de handicap et/ou de réinsertion (approches sur le plan mental, moteur et sensoriel ; les adultes, les enfants, les ados).
- Exposer l'importance de ces démarches afin de développer le lien social dans notre département, la citoyenneté et l'aménagement du territoire.

Etats des Lieux :

- Présentation du Comité départemental d'équitation du 28
- Présentation des établissements équestres d'Eure et Loir en capacité d'accueillir un public en situation de handicap.
- Présentation de l'association Équi Handi 28 (aide aux financements)
- Présentation des acteurs départementaux du secteur éducatif et du secteur de ré-insertion.
- Présentation des 3 fédérations nationales en charge du sport en situation de handicap.
- Présentation des actions fédérales (FFE) en faveur de l'équitation adaptée et de l'équitérapie, projets 2017/2018.
- Présentation du réseau « cheval et différences » mis en place en région Grande Aquitaine.

Démonstrations proposées par les centres équestres accueillant le public visé :

- Actions et présence de l'animal cheval en milieu défavorisé.
- Parcours monté de type « championnat de France d'équitation adaptée » et témoignage d'une participante.
- Atelier de médiation animale

Atelier à pied de sensibilisation au handicap moteur et sensoriel

Présentation de matériels et outils adaptés

Public concerné par les Assises

- 94 structures équestres invitées
- Plus de 120 organismes d'Eure-et-Loir invités
 - Instances de décision ou établissements publics (3)
 - Associations ou organisme gestionnaires (17)
 - Établissements pour enfants et/ou adolescents (17)
 - Services à domicile (éducation et soins) (18)
 - Traitements et préventions (10)
 - Établissements pour adultes (30)
 - Insertion ou réinsertion ou orientation professionnelle (1)
 - Service d'accompagnement ou aides et soins à domicile (8)
 - Travail protégé / adapté (14)
 - Établissements pour personnes âgées (2)
 - Établissements spécialisés (1)

L'Association Équi handi 28 existe depuis une trentaine d'années. Elle a pour mission de récolter des fonds dans le but de soutenir financièrement des projets autour du cheval pour les personnes en situation de handicap. Elle reçoit chaque année une subvention CNDS et complète ses recettes avec les adhésions et quelques dons. Le budget 2016 était de 10798 euros. Son Bureau :

Président, Hubert Wanecq - Secrétaire, Séverine Joyeux - Trésorière, Jocelyne Leroy



Siège social : Les Ecuries du Val de l'Eure Lieu-dit Le Pâtis 28120 NOGENT-SUR-EURE ■ Téléphone 02 34 40 05 54

SIRET 503 488 223 00036 ■ APE 9312Z ■ Préfecture Eure-et-Loir W283001867

Président : cde28ffe@gmail.com ■ Secrétariat : secretariat.cde28ffe@gmail.com ■ www.cde28.ffe.com

Twitter @CDE28FFE

Facebook CDE 28